



DECISION N° **B1 / 04799** /UDS/R/ED/DAAC/SP/tc du **17 OCT 2016**

Portant publication des résultats d'appel à candidature pour le recrutement d'étudiants en première Année du Master Professionnel en Sciences de l'Ingénieur option Géologie Appliquée et Mines et Pétrole dans la Dschang School of Sciences and Technology de l'Ecole Doctorale de l'Université de Dschang au titre de l'année académique 2016/2017

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG

- Vu la Constitution ;
- Vu la Directive n° 06-UEAC-01196CM-14 portant application du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les Universités et Etablissements d'Enseignement Supérieur de l'espace CEMAC ;
- Vu la Loi n° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le Décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités ;
- Vu le Décret n° 93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux Universités ;
- Vu le Décret n° 93/029 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Dschang ;
- Vu le Décret n° 2015/398 du 15 septembre 2015 portant nomination des Recteurs dans certaines universités d'Etat ;
- Vu l'Arrêté n° 99/008/MINESUP/DDES du 23 septembre 1999 portant organisation du cycle de Doctorat ou Doctor of Philosophy (Ph.D) dans les Universités d'Etat du Cameroun, modifié par l'Arrêté n° 01/0030/MINESUP/DDES du 11 avril 2001 ;
- Vu l'Arrêté n° 16/0521/MINESUP/SG/DAUQ/DAJ/ du 21 juin 2016 fixant l'Organisation des formations conduisant à la délivrance du diplôme de Master Professionnel dans L'Enseignement Supérieur au Cameroun ;
- Vu la Décision n°F3/02868/UDs/R/VR-EPTIC/VR-RECOME/DAAC du 02 septembre 2010 portant création, organisation et fonctionnement de l'Ecole Doctorale de l'Université de Dschang modifiée par la décision n° F2/01980/R/VR-RECOME/VRCIE du 11 avril 2016 portant réorganisation de l'Ecole Doctorale de l'Université de Dschang ;
- Vu la Décision n°F2/02176/ED/VR-RECOME/DAAC/DRD/SR du 20 avril 2016 fixant les conditions d'inscription et de soutenance de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) dans les différentes Unités de Formation et de Recherche (UFR) de l'Ecole Doctorale de l'Université de Dschang ;
- Vu la Décision n°F2/03248/R/ED/VR-RECOME/ du 28 juin 2016 modifiée par la Décision n° D20/04016/R/ED/DAAC du 08 août 2016 portant désignation des Responsables dans les différentes Unités de Formation et de Recherche de l'Ecole Doctorale de l'Université de l'Ecole Doctorale de l'Université de Dschang ;

Vu l'avis du Responsable de la Dschang School of Sciences and Technology de l'Ecole Doctorale de l'Université de Dschang ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont, sous réserve de la présentation des originaux des diplômes requis, déclarés admis en première Année du Master Professionnel en Sciences de l'Ingénieur option Géologie Appliquée et Mines et Pétrole dans la Dschang School of Sciences and Technology de l'Ecole Doctorale de l'Université de Dschang ; au titre de l'année académique 2016/2017 les étudiants dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique :

Option : Géologie Appliquée

1. Ahmed KARAGOUNI KOUNI
2. ALDOU ABOU Alfred
3. ASAA NZONKEM Loïc
4. DINGAMADJI Madoché
5. DJOUKWE Henri
6. DJUIGA Prisca Carole
7. FOMEKONG ZOHO Giraud
8. FOUEZE Romaric Clotaire
9. GRAMVOU LAME Benjamin
10. KAMGUA NOUMBISSIE Stanislas
11. KAMTO NGOUNE Yvan Pavel
12. KENFACK Alain Joseph
13. KENGNE DJATCHE Stéphane
14. KOMGUEP Sylvain Landrie
15. LEKEUFACK Nadine
16. MAGNE KAKEU Fabiola Danielle
17. MAYEWOUE TEGUIA Elise Dorée
18. MELOM MBAIREMTAR Tatiana
19. NGUEGANG DONFO Sonia
20. NJOMENI Fabrice Junior
21. POUAMOUN AJARA
22. SAMO Beltus
23. TAMOKAM Gilbert
24. TCHANGOU Laurentine
25. TEBAH NSOH Maurice Anicet
26. TIMAWE NANGA Marguerite Pancrace
27. TOUKAM NONO Dominique
28. TSAMO DJUIMEGUE Barbara
29. WANSI FANKAM Claudia
30. YETGANG SIELENOU Ghislain



LISTE D'ATTENTE

1. ABOUBAKAR Abdoul
2. CHEWA Franck Veneck

Handwritten signature in blue ink.

3. DJAMPOU Dimitri
4. FOMKAN TABOUE William Raoul
5. GWENDA Philbert Jurix
6. HAGBE NTAMACK Joseph Kevin
7. LEBGA Giedon NGWA
8. NGNIE FOTEPING Nobert
9. NJAPA PENDJANG Jean Daniel
10. NOUCOUCOUK Agathe Arrica
11. OUANDJI NANA Ferold Corvalin
12. TAMBELA Yves Pascal
13. TSAMO Robert

Option Mines et Pétrole

1. AHMADOU HABIBOU
2. ALE BASSALAN Deleri Aimé
3. ALLADIHIMBAYE BENOUDI
4. AMOA Yvan Christian
5. DJEKOUNDADE DJIGROM
6. DOBARA DJONKAMLA
7. EMALIEU KAMETCHA Laurice Ines
8. ENOW ETA Cynthia ETENGENENG
9. FODJU FOKAM Jacques
10. GADJI DJOH Andeka
11. GAMBOU YAMGOUE Luc Elie
12. KAYIEBENWOUO NJIASSE Ahmed
13. KEUBENG PIANTA Florian
14. MANGACHA PONGUI Evrard Paternelle
15. MEFFO TAGNE Victoire Aide
16. MEVOUNGOU Guy Marcelin
17. MFEMBENA POUENPENE Rosalie Arlette
18. NDIGAI BALAI Joséphine Joséphine
19. NGAKO KEUNI
20. NGUIMFACK Woubeng Sergio Derrick
21. OTABELA OHANDZA Armel Joël
22. OUAFO CHOUDJA William
23. TALOM TACHOUM Emmanuel
24. TASSI EYENTI Samuel François
25. TATIEZE Gaël
26. TCHOUAMO Jules Bertrand
27. TIKOBO ZEGUE Judigaël Cédric
28. TUEBOU DESSU Prisca Ornela
29. YAWE NTCHUISSE Claudel Aymard
30. YEMELE DONGHO Noëlle Céphanie



LISTE D'ATTENTE

1. BANKA TUME Louis
2. KANA ZEBAZE Fabiono
3. MEFIRE NJINDOU Fatima

Handwritten signature in blue ink.

Article 2 : Le Vice-Recteur chargé des Enseignements, de la Professionnalisation et du Développement des Technologies de l'Information et de la Communication, le Vice-Recteur chargé de la Recherche, de la Coopération et des Relations avec le Monde des Entreprises, le Directeur de l'Ecole Doctorale, le Directeur des Affaires Académiques et de la Coopération et le Responsable de la Dschang School of Sciences and Technology de l'Ecole Doctorale de l'Université de Dschang ; sont chacun en ce qui le concerne, chargés de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINESUP (à TCR)
- CAB/R
- VR-EPTIC
- VR-RECOME
- VR-CIE
- D/ED
- DAAC
- Resp. UFR concerné
- DRD/SP
- Coord. UFR
- Resp. Laboratoires
- Chrono/SIC.

